

ECHOS

BIO

#19

avril 2016

Le journal technique des agriculteurs BIO
du Nord-Pas de Calais

A SAVOIR

Peut-on faire
sans anti-parasitaire ?

BIO TECH

L'oignon de semis : une
culture exigeante en temps
de travail

PAROLES DE BIO

« Le cœur du métier de la
Société DE BIEST, c'est la
poulette prête à pondre »

FOCUS

Le Comité de Promotion
et Aprobio signent une
convention de partenariat

BIO NEWS

2 nouveaux conseillers
pour l'équipe bio



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORD-PAS DE CALAIS



PEUT-ON FAIRE SANS ANTI-PARASITAIRE ?

La prochaine campagne de mise à l'herbe approche à grands pas et déjà se pose la question de la gestion du parasitisme. Comment développer l'immunité de vos animaux dès le plus jeune âge ?

Comment gérer l'infestation de vos animaux et la prévenir ? Quelle stratégie adopter ?

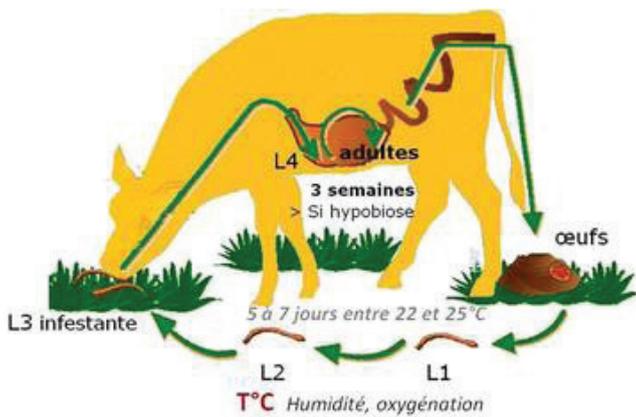
Rappel sur les parasites internes rencontrés lors du pâturage

Les parasites internes rencontrés lors du pâturage sont regroupés en 2 grandes familles : les **nématodes** (strongles) ou les **trématodes**. Les nématodes sont des vers pouvant mesurer plusieurs cm de long. On y retrouve les strongles digestifs et les strongles respiratoires.

Les nématodes :

Les strongles digestifs adultes vivent et pondent dans le tube digestif. Les œufs sont ensuite expulsés dans les bouses des animaux. Les larves se développent au sol et sont ensuite ingérées par les animaux qui pâturent et qui s'infestent donc à ce moment.

Schéma 1 : cycle des strongles digestifs

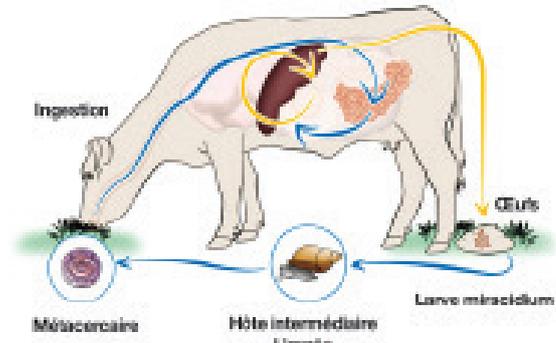


Les strongles respiratoires ont un cycle différent. Les adultes vivent dans la trachée et les poumons des bovins. Les œufs éclosent dans les bovins et ce sont les larves L1 qui sont rejetés dans les bouses. En cas de forte infestation, des épisodes de bronchite vermineuse peuvent s'avérer mortels.

Les trématodes :

Les trématodes, contrairement aux nématodes, nécessitent un hôte intermédiaire pour se développer (la limnée tronquée pour la grande douve du foie et le paramphistome et l'escargot et la fourmi pour la petite douve).

Schéma 2 : cycle de la grande douve chez la vache



Quelle stratégie de vermifugation et de pâturage pour votre troupeau ?

Tout d'abord, il faut veiller à maintenir un bon état général des animaux par une alimentation équilibrée tout au long de l'année car les animaux affaiblis lutteront moins efficacement contre les parasites.

Contre les strongles, le but est de développer l'immunité des jeunes animaux lors des 2 premières années de pâturage. On cherche donc un contact régulier avec un faible nombre de parasites tout en évitant une infestation trop importante. Trop vermifuger empêche l'acquisition de cette immunité naturelle. On cherchera également à limiter le nombre d'œufs de strongles intestinaux sur les pâtures grâce à différentes techniques :

- limiter le temps de pâturage des génisses au printemps et à l'automne en les débrayant pour la fauche à ces périodes
- favoriser le pâturage tournant et éviter le retour trop rapide des animaux sur une parcelle
- éviter de faire pâturer de jeunes bovins après des adultes

Pour la grande douve et le paramphistome, l'immunité naturelle ne s'acquiert pas. On évitera de faire pâturer, autant que possible, les zones pouvant contenir beaucoup de limnées : les zones humides, les abords de mare et les zones de piétinement.

Le traitement systématique des animaux est à proscrire. Après examen des animaux (coproscoopies pour le paramphistome, sérologie pour la grande douve et dosage de la pepsinogène pour les strongles), on traitera uniquement les animaux infestés. Le suivi de l'état sanitaire des animaux tout au long du pâturage déclenchera le besoin d'un traitement ou non. Ces bonnes pratiques permettront de réduire le coût des traitements anti-parasitaires sur l'exploitation.

La prévention et le développement de l'immunité éviteront le développement des résistances aux vermifuges que l'on peut d'ores et déjà rencontrer en Australie, Nouvelle-Zélande ou en Amérique du Sud.

Jean TERREL et Alexandre CARLU



L'OIGNON DE SEMIS : UNE CULTURE EXIGEANTE EN TEMPS DE TRAVAIL



En système céréalier les rotations se diversifient en incluant des légumes de plein champ. Face à la demande du marché, l'oignon prend une place dans les assolements. Culture gourmande en main d'œuvre, le désherbage est le principal poste qui peut faire varier le résultat économique.

L'oignon est une plante frêle au maigre feuillage. De ce fait, elle ne couvrira jamais le sol permettant ainsi aux adventices de se développer tout au long du cycle de l'oignon. La culture de l'oignon est considérée comme salissante... il faudra désherber à de nombreuses reprises. Comptez environ 21 jours pour qu'un oignon sorte de terre, durée suffisamment longue pour que les adventices lèvent avant la culture ! Un premier désherbage est donc indispensable avant la levée de l'oignon. Un désherbeur thermique en pré levée, utilisé du stade cotylédon au stade paire de feuilles, éliminera les adventices à l'exception des graminées. Le temps estimé pour ce premier passage est de 2 heures/ha. Un deuxième passage de thermique post levé est possible (stade fouet à 1^{ère} feuille) initié sous terre. L'oignon brûlé repousse après ce traitement thermique.

Des temps variables à bien anticiper

Les levées échelonnées de mauvaises herbes induisent des désherbages manuels et mécaniques. Le désherbage en inter-rang est géré à l'aide de 4 binages mécaniques

en moyenne. Sur le rang, l'intervention de l'homme à la main est obligatoire. En fonction de la flore adventice présente, 3 passages manuels sont à réaliser. Il faut donc prévoir du personnel sur la période de mai à juillet pour assurer les 280 à 300 heures /ha de désherbage en moyenne. Le premier passage est le plus long avec 130h/ha car l'oignon est petit et délicat. Le reste du temps se répartit sur les deux autres passages.

Ces temps de travaux varient énormément d'une ferme à l'autre car ils dépendent de :

- l'état de salissement de la parcelle notamment si présence ou non de vivaces (cas du laitern des champs),
- l'irrigation qui augmente la présence des adventices,
- l'écartement de semis. Il vaut mieux bannir le semis éclaté au profit du semis en ligne. Les écartements à 45 cm plutôt qu'en planche de 1,50 m ou 1,80 m semblent prendre moins de temps pour le désherbage.

Les facteurs d'amélioration sur ce poste désherbage sont difficiles à maîtriser car ils sont tributaires des conditions météorologiques de l'année. Les années sèches sont toujours plus favorables au désherbage ! L'oignon est une culture qui coûte chère à produire mais qui permet de dégager une marge nette intéressante.

Alain LECAT et David GREBERT

TÉMOIGNAGE DE FRANCK MENARD, SOCIÉTÉ DE BIEST

« LE CŒUR DU MÉTIER DE LA SOCIÉTÉ DE BIEST, C'EST LA POULETTE PRÊTE À PONDRE »

Créée en 1936 par la Famille VAN RIJCKEGHEM, la société DE BIEST exerce une activité spécifique dans la filière ponte.

Aujourd'hui pour cette entreprise familiale flamande, dont le siège administratif est basé à Kruishoutem (Belgique), la filiale française DE BIEST fournit des poules prêtes à pondre pour les différents systèmes d'élevage (cage, volière, sol) et pour les différents modes de production (conventionnel, plein air, Bio et Label Rouge).

Franck MENARD, responsable de développement de la Société DE BIEST pour le secteur Nord de France, nous en dit plus.



Pouvez-vous nous présenter la société ? L'activité pouleuse nécessite l'élevage des animaux de 1 jour à 18 semaines (âge de la maturité de ponte). Ce travail en intégration, réalisé avec toutes les poussinières, comprend le financement des poussins, l'alimentation, la prophylaxie, ainsi que le suivi technique réalisé par une équipe de professionnels. Notre entreprise garantit également la commercialisation des animaux. L'un de nos points forts est notre flexibilité dans la capacité à pouvoir fournir différentes souches, en s'adaptant ainsi à la demande. Chez nous, le client est décideur de la souche qu'il souhaite utiliser. Notre ambition : développer le nombre d'éleveurs de poulettes Bio.

Pourquoi êtes-vous à la recherche de nouveaux éleveurs ? La tendance à la hausse de la consommation d'œufs Bio incite la Société DE BIEST à mettre en place des poussinières spécifiques à cette production. Dans ce contexte, l'entreprise recherche alors de nouveaux éleveurs de poulettes pour la filière Bio.

Faut-il avoir de l'expérience pour vous rejoindre ? Nous recherchons des personnes qui ont l'âme d'un éleveur, sans avoir forcément d'expérience dans l'élevage avicole. Il faut toutefois avoir conscience des contraintes du métier d'éleveur, comme l'astreinte, et être prêt à s'engager pour plusieurs années. Si l'alchimie a lieu, alors la personne sera bien entendu soutenue et accompagnée, en plus d'être formée.

Pour tous renseignements, contacter Franck MENARD de la Société DE BIEST au (+ 33) 6 08 88 01 68 ou par mail : franck@debiest.be



Propos recueillis par Florine SERRURIER

LE COMITÉ DE PROMOTION ET APROBIO SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT



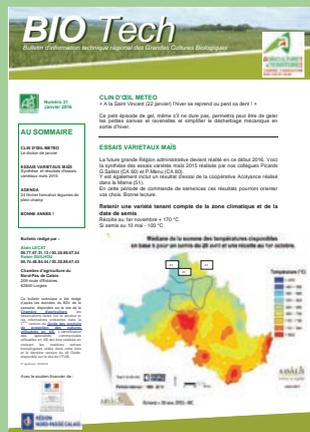
Le Comité de Promotion, service de la Chambre dédié à la promotion et à l'animation de la filière agroalimentaire, va prochainement signer une convention de partenariat avec APROBIO. L'objectif est d'accentuer les collaborations et les échanges et de mutualiser les compétences. Les synergies porteront principalement sur l'introduction de produits bio locaux en restauration collective, la

co-organisation d'événements (salons offre/demande dans les territoires, salon professionnel Natexpo), le partage d'informations via les sites internet, la diffusion de documentations et la structuration des filières.

Contact : Corinne TELLIER
corinne.tellier@agriculture-npdc.fr

ABONNEZ VOUS AUX MESSAGES TECHNIQUES BIO

Edités régulièrement, les messages techniques dédiés exclusivement à l'agriculture biologique (lait, grandes cultures) sont envoyés gratuitement par mail. Ces messages sont réalisés à partir d'observations de terrain et délivrent des conseils et analyses pour une conduite optimisée dans le respect du cahier des charge de l'AB. Pour les recevoir, contactez par mail ou téléphone vos conseillers (cf liste des contacts ci-dessous).



2 NOUVEAUX CONSEILLERS POUR L'ÉQUIPE BIO



Yannick COSPÉREC, originaire du Centre Bretagne, a rejoint l'équipe bio après avoir exercé les fonctions de conseiller grandes cultures auprès d'agriculteurs conventionnels : en Eure et Loir (6 ans) tout d'abord puis en région Nord-Pas de Calais (5 ans). Yannick s'est toujours attaché à vulgariser les leviers agronomiques permettant

à ses adhérents en conventionnel de Groupe de Développement (GEDA) de réduire leur utilisation de produits phytosanitaires. Aujourd'hui, Yannick veut aller plus loin en œuvrant directement auprès des agriculteurs qui ont choisi la voie de l'agriculture biologique.

Claire BARLET est la nouvelle conseillère production laitière en agriculture biologique. Actuellement en CDD pour une période de 9 mois Claire est basée sur le site de Sars et Rosières, et reprend une partie des missions de Jean TERREL, désormais à mi-temps.



LE CHIFFRE

1,7 KG C'est la dose de semis de carottes pour un hectare. 6 mois plus tard, notre hectare sera garni de 50 tonnes de racines ! C'est 6 250 fois ce qui est semé. La nature est généreuse...

CONTACTS

Claire BARLET - Productions animales
claire.barlet@agriculture-npdc.fr
06 07 80 71 21

Alexandre CARLU - Elevage lait
alexandre.carlu@agriculture-npdc.fr
03 21 10 21 59

Guy CORBEILLE - Bovins viande
guy.corbeille@agriculture-npdc.fr
03 21 60 57 70

Yannick COSPEREC - Cultures et expérimentations
yannick.cosperec@agriculture-npdc.fr
06 81 91 72 04

David GREBERT - Légumes
david.grebert@agriculture-npdc.fr
03 21 52 47 65

Alain LECAT - Cultures et fourrages
alain.lecat@agriculture-npdc.fr
03 20 88 67 54

Florine SERRURIER - Volailles et lapins
florine.serrurier@agriculture-npdc.fr
03 21 60 57 70

Jean TERREL - Elevage
jean.terrel@agriculture-npdc.fr
03 27 61 36 94

AGENDA

- **début avril** : collectes des GTE lait Bio
- **dès le mois d'avril** : reprise des Tours de plaine dans le Cambrésis
- **19 et 20 avril** : collecte des déchets (emballages plastiques, ficelles et filets agricoles usagés). Renseignements www.agriculture-npdc.fr
- **19 mai** : rendez vous à Hardinghen « Tous autour de l'herbe »
- **3,4 et 5 juin** : Terres en Fête à Tilloy les Mofflaines. Rencontrez vos conseillers sur le stand Chambre situé sous le chapiteau des OPA (Organismes Professionnels Agricoles)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »



Publication de la Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais
140 boulevard de la Liberté - CS 71 177 - 59013 LILLE CEDEX
Directeur de la publication : Jean-Bernard Bayard - Rédaction, mise en page, crédits photos : département économie des entreprises et des filières et service communication Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais. Impression : imprimerie Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais - avril 2016 - CF 2016-18 - ISSN 2429-3725